



# Perte d'autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur  
[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches vous renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.

Si vous préférez être informé  
par téléphone, appelez le :

 **0820 10 39 39**

(0,15 € TTC la minute)



[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

